ODYSSEE TECHNOLOGIES

Société anonyme au capital de 1 615 384 €
Siège social : 1, Zone Artisanale des Premiers Sapins – NODS
25580 LES PREMIERS SAPINS
534 033 402 RCS BESANÇON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2025

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2024

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels, ainsi que les comptes consolidés dudit exercice.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE ODYSSEE TECHNOLOGIES

I. 1. Situation et activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

La société ODYSSEE TECHNOLOGIES est une société animatrice du groupe qu'elle constitue avec ses filiales.

A ce titre, elle conduit la politique et pilote les activités d'innovation du groupe.

Elle facture des prestations de services et la rémunération de son mandat de président ; elle supporte et refacture les frais mutualisés du groupe (assurances, certifications, ...).

Nous vous invitons à vous reporter aux paragraphes II. et III. ci-après, s'agissant des filiales d'ODYSSEE TECHNOLOGIES et des commentaires sur les chiffres et l'activité du groupe.

La levée de fonds de 8 millions d'euros réalisée le 12 décembre 2024 à l'occasion de l'augmentation de capital a procuré des liquidités à la société d'un montant (net de frais) de 7.3 millions d'euros.

L'introduction en bourse de la société ODYSSEE TECHNOLOGIES avec la première cotation le 13 décembre 2024 a constitué un évènement majeur de son histoire.

I. 2. Evolution prévisible de la situation de la Société et perspectives d'avenir

L'activité d'ODYSSEE TECHNOLOGIES est focalisée sur la coordination d'activités intra groupe

Son activité de holding animatrice va se poursuivre au cours de l'exercice 2025.

La société a gagné en notoriété, et se trouve en conditions idéales pour envisager des opérations de croissance externe en lien avec son plan stratégique 2024-2028.

I. 3. Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons rien à signaler.

I. 4. Activités en matière de recherche et de développement

ODYSSEE TECHNOLOGIES a obtenu en 2024 le label INDUSTRIE INNOVANTE délivré par la BPI.

Ce label reconnait le caractère innovant de certaines activités du groupe, coordonnées par ODYSSEE TECHNOLOGIES, par exemple :

- la conception et le développement de moyens de production sur mesure, moyens qui sont notamment utilisés pour la fabrication de maquettes intervenant dans la conception des avions du futur.
- la robotisation des moyens de production avec intégration de diverses technologies permettant des améliorations de la productivité,
- la conception et le développement d'outils de coupe innovants permettant notamment le regroupement de différentes opérations d'usinage en une seule opération,
- le développement et la mise en oeuvre de procédés d'usinage innovants, notamment en mettant en œuvre en partenariat avec des fabricants d'outils de coupe permettant des gains en temps d'usinage.

I. 5. Principaux risques et incertitudes

Nous vous invitons à vous reporter au paragraphe III. ci-après, la société ODYSSEE TECHNOLOGIES étant tributaire des risques supportés par ses filiales.

I. 6. Exposé sur les résultats économiques et financiers - Utilisation des instruments financiers - Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

 le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 1 642 897 € (contre 806 533 € au titre de l'exercice précédent),

- le total des produits d'exploitation s'élève à 1 723 894 € (contre 811 159 € au titre de l'exercice précédent),
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 653 170 € (contre 642 440 € au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à 1 070 724 € (contre 168 719 € au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 276 127 € contre 283 511 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 127 395 € contre 121 437 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 5 (équivalent à l'exercice précédent).

Il est précisé que la société n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de 1 183 987 € contre 386 824 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 254 711 € contre 555 543 € pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel égal à zéro, de l'impôt sur les bénéfices égal à 258 678 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 996 033 € (contre un bénéfice de 549 167 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 17 168 482 € contre 7 935 999 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce (Annexe 1).

I. 7. Montants des prêts à moins de trois ans consentis par la société Odyssée Technologies à des sociétés avec lesquelles elle entretient des liens économiques

Aucun prêt de cette nature n'a été consenti.

II. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

II. 1. Gresset & Associés, détenue intégralement par Odyssée Technologies,

a été acquise par cession de titres en date du 12 janvier 2012.

Elle a pour activité l'usinage et la réalisation de pièces de mécanique de précision.

L'activité de la société GRESSET & ASSOCIES, peut être analysée comme suit :

L'exercice au 31 décembre 2024 s'est clôturé avec un bénéfice de 330 226 €.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 9 231 992 € Résultat d'exploitation : 562 435 € Résultat courant avant impôt : 526 544 €

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'associée unique de cette société envisage d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 330 226 €, aux réserves.

II. 2. La Société Nouvelle Lafourcade, détenue intégralement par Odyssée Technologies,

a été acquise par cession de titres en date du 30 septembre 2015.

Elle a pour activité l'usinage et la réalisation de pièces de mécanique de précision.

L'activité de cette société peut être analysée comme suit :

L'exercice au 31 décembre 2024 s'est clôturé avec un bénéfice de 369 801 €.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 5 335 918 € Résultat d'exploitation : 505 387 €

Résultat courant avant impôt : 507 775 €

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'associée unique de cette société envisage d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 369 801 €, aux réserves .

II. 3. Précision Mécanique de Brive - PMB, détenue intégralement par Odyssée Technologies,

a été acquise par cession de titres en date du 31 mars 2020.

Elle a pour activité l'usinage et la réalisation de pièces de mécanique de précision.

L'activité de cette société peut être analysée comme suit :

L'exercice au 31 décembre 2024 s'est clôturé avec un bénéfice de 36 579 €.

Cette société a obtenu les résultats suivants :

Chiffre d'affaires : 7 603 216 € Résultat d'exploitation : 142 525 € Résultat courant avant impôt : 126 761 €

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, l'associée unique de cette société envisage d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant 36 579 €, aux réserves.

III. COMPTES CONSOLIDES - ACTIVITE ET RESULTATS DE L'ENSEMBLE CONSTITUE PAR LES SOCIETES COMPRISES DANS LA CONSOLIDATION

III. 1. Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Le résultat consolidé du groupe ODYSSEE TECHNOLOGIES réalisé au 31 décembre 2024 est en adéquation avec la trajectoire de développement décidée par le conseil d'administration dans le cadre du plan stratégique établi pour la période 2024-2028 qui fixe deux objectifs principaux, à savoir d'une part la réalisation à terme d'un chiffre d'affaires de 30 millions d'euros par croissance organique, et d'autre part la réalisation d'un niveau d'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) de 15% du chiffre d'affaires. L'exercice 2024 a été clôturé avec un chiffre d'affaires consolidé de 20,9 millions d'euros en croissance de 11.6% et un résultat net consolidé de 1.52 millions d'euros (0.79 millions d'euros en 2023). Les charges d'exploitation ont augmenté de 6.2%, bien moins vite que les ventes. Une meilleure absorption des coût fixes conjuguée à un strict contrôle des dépenses ont permis d'accroître notre efficacité opérationnelle.

Suite à l'introduction en bourse en décembre 2024 et au bon résultat de l'exercice, les capitaux propres du groupe s'élèvent à 14.1 millions d'euros pour un total des dettes de 12.2 millions d'euros.

Le groupe a poursuivi sa politique d'investissement, à hauteur de 1.5 millions d'euros au cours de l'exercice écoulé.

La levée de fonds de 8 millions d'euros réalisée le 12 décembre 2024 à l'occasion de l'augmentation de capital a procuré des liquidités au groupe d'un montant (net de frais) de 7.3 millions d'euros. Cette augmentation de capital a permis d'effacer l'endettement financier net du groupe qui s'élevait à fin 2023 à 6.05 millions d'euros. Au 31 décembre 2024, le groupe dispose d'une trésorerie nette d'endettement financier de 1 millions d'euros, avec des liquidités à l'actif de 8.44 millions d'euros et des dettes financières au passif de 7.44 millions d'euros. L'introduction en bourse de la société ODYSSEE TECHNOLOGIES avec la première cotation le 13 décembre 2024 a constitué un évènement majeur dans l'histoire du groupe. Le groupe a gagné en notoriété, et se trouve en conditions idéales pour poursuivre ses investissements productifs.

III. 2. Evolution prévisible

a. Evolutions dans les filiales du groupe :

GRESSET ET ASSOCIES a connu une très forte croissance en 2024 (+29%) Le chiffre d'affaires de 9.2 millions d'euros est à son plus haut niveau historique. La croissance est pour l'essentiel en lien avec la forte demande dans le secteur aéronautique, en particulier en ce qui concerne la fabrication de composants pour les roues et les systèmes de freinage pour avions civils et militaires en première monte et en rechange. Les augmentations de prix rendues nécessaires par la hausse des coûts des matières premières et des traitements thermiques et de surface, négociées avec les clients, ont significativement contribué à l'augmentation du chiffre d'affaires en 2024.

De nouveaux investissements, en particulier pour la mise en place d'un îlot de fraisage 5 axes robotisé et pour le remplacement d'un centre d'usinage 4 axes, ont été financés en crédit-bail. L'îlot 5 axes robotisé a été mis en fonctionnement au 4ème trimestre et dote la société d'importantes capacités supplémentaires et ouvre ainsi la voie à des gains de productivité.

La profitabilité de GRESSET ET ASSOCIES est en forte amélioration. Celle-ci découle d'une meilleure absorption des coûts fixes, des augmentations tarifaires et d'une bonne maîtrise des charges de personnel et des autres charges externes qui témoignent d'une amélioration de la productivité.

PRECISION MECANIQUE DE BRIVE (PMB) a augmenté sa facturation de 3.6% par rapport à l'exercice précédent. Après avoir subi plusieurs années une diminution des ventes, l'exercice 2024 a enregistré une augmentation de la facturation dans le secteur de la défense qui connaît désormais une période de croissance. L'activité dans le secteur aéronautique a enregistré une hausse de 9%, soutenue en particulier par les ventes de composants du moteur LEAP. En anticipation de la poursuite de la croissance dans les secteurs de l'aéronautique et de la défense, la production a augmenté plus rapidement que les ventes. La forte augmentation des volumes et des coûts pour les opérations sous-traitées (traitements thermiques et traitements de surface) a entrainé une augmentation des charges externes et a pesé sur la profitabilité des opérations. Les augmentations de prix ont difficilement compensé ces hausses de coûts. L'amélioration de la profitabilité de la société passera avant tout par une augmentation des ventes, pour une meilleure absorption des coûts fixes. Des améliorations des procédés de fabrication pour certains produits clés mises en œuvre courant 2024 apporteront également une contribution significative à l'avenir.

SOCIETE NOUVELLE LAFOURCADE (SNL) a clôturé l'exercice avec des ventes au même niveau que celui du précédent exercice. La croissance de 21% dans le secteur aéronautique a été forte. En revanche, le secteur de l'industrie pharmaceutique a connu un recul, à relativiser compte tenu de la belle progression enregistrée au cours des dernières années. Les ventes dans le secteur spatial ont également diminué. L'activité dans ce secteur est très cyclique et devrait reprendre en 2025.

b. Evolution de l'activité par secteur

C'est du secteur **aéronautique** qu'est venu l'essentiel de la croissance en 2024. Les ventes ont fortement augmenté, particulièrement en ce qui concerne les pièces pour le système de freinage d'un avion de transport. Les ventes de composants pour les moteurs LEAP ont aussi contribué significativement à la croissance. Certaines fabrications ont été retardées par des difficultés d'approvisionnement de matières premières très spécifiques, avec cependant

une amélioration progressive constatée au cours des derniers mois de l'année. Les capacités de production du groupe ont été fortement sollicitées en 2024, ce qui a contraint le groupe à demander à certains clients de ralentir le rythme de passation de commandes durant l'année 2024.

Après plusieurs années de repli, les ventes aux industriels de la **défense** de composants pour des systèmes d'armes embaquées sur des engins terrestres ou aériens ont entamé une reprise au cours de l'année. Cette reprise progressive, compte-tenu de la longueur des cycles, ne commence qu'à produire ses effets sur les comptes du groupe. Une accélération est anticipée pour 2025 et au-delà.

Les activités de fournitures de pièces pour la fabrication d'équipements industriels ont été en retrait en 2024, principalement du fait du recul de la demande d'un client positionné dans l'industrie pharmaceutique. Cette baisse fait suite à une forte activité lors des années COVID. Une reprise est attendue en 2025.

Les ventes dans le secteur de l'énergie ont été stables par rapport à celles enregistrées en 2023.

Les ventes dans le secteur **spatial** ont connu une baisse, en lien avec des restructurations au sein du principal client du groupe dans ce secteur, et à la décision prise par notre groupe de limiter la prise de commandes à la mesure des capacités disponibles.

Au total, les ventes dans le secteur aéronautique ont représenté, en 2024, 72% de l'activité du groupe, celle de composants pour le secteur industriel 11%, celles pour le secteur de la défense 9%.

c. Evolution du groupe

En conséquence des évolutions de la politique nationale et européenne en matière de défense, une nette augmentation de la prise de commandes est sensible depuis quelques mois. Ces nouvelles commandes, même si une partie des livraisons n'est prévue qu'en 2026, entrainera une augmentation de la production dès 2025.

Les efforts commerciaux engagés pour conquérir de nouveaux clients se concrétisent par de nouveaux flux d'affaires qui sont appelés à se développer au cours des années qui viennent.

La politique d'investissements du groupe se poursuit avec en particulier pour 2025, le lancement prévu d'une opération d'extension du site de GRESSET ET ASSOCIES et des investissements dans la robotisation et dans des moyens de production sur les sites de PMB et de SNL.

Le groupe maintient les objectifs définis dans son plan stratégique 2028 (croissance organique du chiffre d'affaires à 30 millions d'euros et Excédent Brut d'Exploitation de 15% en 2028).

III. 3. Evènements importants depuis la clôture de l'exercice

Courant mars 2025, le groupe a, pour la première fois, exposé au salon GLOBAL INDUSTRIE de Lyon. De bon contacts ont pu être établis lors de ce salon, avec des

prospects dans des secteur d'activité dans lesquels le groupe n'est pas ou peu présent. L'Associée unique a décidé de participer au SALON DE L'AIR ET DE L'ESPACE au Bourget en juin 2025 donnera au groupe d'autres opportunités pour jeter les bases de nouveaux partenariats commerciaux.

III. 4. Recherche et développement

Il s'agit des activités coordonnées par ODYSSEE TECHNOLOGIES, à savoir :

- la conception et le développement de moyens de production sur mesure, moyens qui sont notamment utilisés pour la fabrication de maquettes intervenant dans la conception des avions du futur,
- la robotisation des moyens de production avec intégration de diverses technologies permettant des améliorations de la productivité,
- la conception et le développement d'outils de coupe innovants permettant notamment le regroupement de différentes opérations d'usinage en une seule opération ,
- le développement et la mise en oeuvre de procédés d'usinage innovants, notamment en mettant en œuvre un partenariat avec des fabricants d'outils de coupe d'outils permettant des gains en temps d'usinage.

III. 5. Indicateurs de performance financière et non-financière

Le taux de marge opérationnelle a été significativement amélioré.

L'EBE au 31 décembre 2024 atteint 2,9 millions d'euros (13.9% du chiffre d'affaire), à comparer avec 1.7 millions d'euros (9.1% du chiffre d'affaire) au titre de l'exercice 2023.

Cette amélioration résulte de la conjonction de différents facteurs avec en particulier la hausse de l'activité qui permet une meilleure absorption des coûts fixes et une amélioration de l'efficacité opérationnelle (charges de personnel augmentant de 6.9% et autres charges externes augmentant de 7.8% alors que les ventes ont progressé de 11.6%). L'efficacité opérationnelle résulte d'une conjonction d'améliorations dans la définition des modes de production, du pilotage des opérations et d'une mise en œuvre accélérée d'équipements de production robotisés.

III. 6. Risques et incertitudes du groupe

Tout en demeurant à un niveau historiquement élevé, la demande dans le secteur aéronautique semble ralentir depuis quelques mois et l'impact de ce ralentissement devra être compensé par le développement d'affaires dans d'autre secteurs, notamment dans le secteur de la défense.

Le groupe est diversifié et positionné sur des marchés qui sur le moyen terme, sont globalement bien orientés.

Le groupe reste toutefois exposé à des risques exogènes en lien avec la situation économique et géopolitique globale. Des incertitudes, des risques et des opportunités résultent de l'environnement général :

- les décisions des gouvernements des principales puissances économiques en matière de droits de douane pourraient avoir un effet sur les échanges commerciaux, en particulier dans le secteur aéronautique, avec de possibles conséquences sur les activités du groupe,
- la fluctuation des coûts de l'énergie et des matières premières, et d'éventuelles difficultés d'approvisionnement pourraient avoir des conséquences pour le groupe.

Les prévisions à moyen terme pour l'activité des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans lesquels le groupe réalise l'essentiel de ses activités restent cependant très favorables.

III. 7. Exposé sur les résultats économiques et financiers - Utilisation des instruments financiers - Analyse de l'évolution des résultats et de la situation financière

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 :

- le chiffre d'affaire H.T. s'est élevé à 20 948 807 € (contre 18 757 232 € au titre de l'exercice précédent),
- le total des produits d'exploitation s'élève à 21 311 584 € (contre 19 051 928 € au titre de l'exercice précédent),
- les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 19 084 511 € (contre 17 955 468 € au titre de l'exercice précédent).

Le résultat d'exploitation ressort à 2 227 074 € (contre 1 096 460 € au titre de l'exercice précédent).

Le montant des traitements et salaires s'élève à 6 301 807 € contre 5 861 205 € au titre de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 2 013 731 € contre 1 995 893 € au titre de l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen s'élève à 171, contre 157 au titre de l'exercice précédent.

Il est précisé que le groupe n'a pas supporté de dépenses de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de − 156 646 € contre − 99 493 € au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 2 018 585 €.

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices égal à 502 650 €, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de 1 515 935 € (contre un bénéfice de 786 819 € au titre de l'exercice précédent).

Au 31 décembre 2024, le total du bilan du groupe s'élevait à 27 045 059 € contre 18 143 040 € pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article R 225-102 du Code de commerce (Annexe 2).

IV. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant à l'article D 441-2 du Code de Commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

				Ody	ssée Tech	nologies c	omptes so	ciaux				
	Article D 441 I-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont Article D 441 I-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice											
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
. ,	de retard de p	aiement										
Nombre de factures concernées	903					101	529					116
Montant total des factures concernées HT	1 559 974	293 354	22 042	19 755	2 898	338 049	3 061 097	489 915	59 739	5 315	51 731	606 699
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	82,19%	15,46%	1,16%	1,04%	0,15%	17,81%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	volues du (A)	relatives à des	dettes et créar	and litigious on		philicáns	83,46%	13,36%	1,63%	0,14%	1,41%	16,54%
(B) Factures e	xaues au (A) i	elatives a des	dettes et crear	ices litigieuses	ou non compt	abilisees						
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	272 238 HT						2 696 ∏C					
(C) Délais de	paiement de r	éférence utilisé	és (contractuel	ou légal - artic	L 441-6 ou ar	ticle L 443-1 du	Code de com	merce)				
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	30 jours fin de mois le 15								30 jours fin	de mois le 15		

				(Odyssée T	echnologie	es consolio	dé				
	Article D 441	. I-1° : Factures	reçues non ré				Article D 441 I-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches	de retard de p	aiement										
Nombre de factures concernées	861					37	494					65
Montant total des factures concernées HT	1 379 323	146 508	2 121	-	1 797	150 426	2 863 308	301 943	51 884	11 233	52 692	417 752
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	90,17%	9,58%	0,14%	0,00%	0,12%	9,83%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT	vehice du (A)	alatinas à das	dotter at second	nces litigieuses		philipping	87,27%	9,20%	1,58%	0,34%	1,61%	12,73%
Nombre des	xcides dd (A) i	elatives a des	oettes et Crear	ices ingreases	ou non compe	abilisees						
exclues Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)	253 776 HT						2 696 TTC					
	paiement de re	éférence utilisé	s (contractue)	ou légal - articl	L 441-6 ou ar	ticle L 443-1 du	Code de com	merce)				
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - articl L 441-6 ou article L 443-1 du l							•	30 jours fin	de mois le 15		

V. ACTIONNARIAT DES SALARIES

Il n'existe aucun droit des salariés en application de l'article L225-102 du Code de Commerce.

Conformément à l'article L. 225-211 du Code de commerce, nous vous précisons qu'il n'y a pas eu d'acquisition d'actions en vue de les attribuer aux salariés dans le cadre de l'intéressement, ou de consentir des options d'achat ou d'attribuer des actions gratuites aux salariés ou aux dirigeants.

VI. OPERATIONS SUR TITRES

VI. 1. Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

La Société a conclu avec Tradition Securities and Futures, un contrat de liquidité.

Au cours du 2^{ème} semestre 2024, il a été négocié à travers le contrat de liquidité, les opérations suivantes

	Achat	Vente
Nombre d'actions	1 643	834
Nombre de transactions	7	6
Montant en capitaux	24 038,94 €	12 354,73 €

VI. 2. Opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts cadres non dirigeants ou par des personnes liées

Aucune opération de cette nature n'a été réalisée.

VII. INFORMATION CONCERNANT LE CAPITAL

Monsieur Christian MARY, Président d'Odyssée Technologies, détient 60,04 % du capital social.

Nous n'avons pas d'autres détentions significatives à signaler.

VIII. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 996 033 € de la manière suivante :

- A la réserve légale 99 802 € - Aux autres réserves 1 896 231 €

IX. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

X. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons qu'il n'y a pas de dépenses non déductibles fiscalement.

XI. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

XI. 1. Informations concernant les mandataires sociaux

Liste des mandats sociaux et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chacun des mandataires sociaux de la Société :

Monsieur Christian MARY, Président du Conseil d'Administration – Directeur général :

- représentant permanent de la société ODYSSEE TECHNOLOGIES, elle-même Président de la société GRESSET & ASSOCIES
- représentant permanent de la société ODYSSEE TECHNOLOGIES, elle-même Président de la SOCIETE NOUVELLE LAFOURCADE
- représentant permanent de la société ODYSSEE TECHNOLOGIES, elle-même Président de la société PRECISION MECANIQUE DE BRIVE - PMB

Monsieur Luc GAILLET, Administrateur :

	Fonction	Date de début de mandat
ZEDCO SAS 7 rue du Col du Linge 68100 MULHOUSE	Président	16.12.2002
FERRIERE Sàrl 7 rue du Col du Linge 68100 MULHOUSE	Gérant	23.11.2011
KING CASH Sàrl 7 rue du Col du Linge 68100 MULHOUSE	Gérant	08.11.2001
SCI du KALIGONE SCI 7 rue du Col du Linge 68100 MULHOUSE	Gérant	08.02 2013
GABRIM SAS 7 rue du Col du Linge 68100 MULHOUSE	Président	26.04.2024
VI-KING SAS 42 rue de Mulhouse 68170 RIXHEIM	Président	23.09.2024

DYNAMONDE SA 2 rue de la Tuilerie 68520 BURNHAUPT-LE-HAUT	Administrateur	04.10.1990
Société Industrielle de Mulhouse (SIM) Association 10 rue de la Bourse 68100 MULHOUSE	Président	21.09.2010 (Président) / administrateur depuis le 18.01.1983

Monsieur Pierre PAGET, Administrateur

- Responsable de site de la SOCIETE NOUVELLE LAFOURCADE jusqu'au 31 décembre 2024.
- Responsable de site de GRESSET ET ASSOCIES à compter du 1er janvier 2025.

XI. 2. Conventions entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une société contrôlée par Odyssée Technologies

Aucune convention de cette nature n'est à signaler.

XI. 3. Modalité d'exercice de la Direction Générale

Conformément à l'article R. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons que votre Conseil d'administration a procédé au choix de l'une des deux modalités d'exercice de la Direction Générale prévues à l'article L. 225-51-1 du Code de commerce.

Le Conseil a décidé d'opter pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

En conséquence, Monsieur Christian MARY assume sous sa responsabilité la Direction générale de la Société.

En application de l'article 17 des statuts, cette décision a été prise pour toute la durée du mandat du Président.

XI. 4. Délégations accordées par l'assemblée générale des actionnaires au conseil d'administration en matière d'augmentations de capital

Un tableau récapitulatif des délégations accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital est joint au présent rapport.

Il vous sera en outre donné lecture du rapport complémentaire du Conseil d'Administration sur l'utilisation de ces délégations.

XI. 5. Modalités de participation des actionnaires à l'assemblée générale

Chaque action donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées générales dans les conditions indiquées à l'article 19 des statuts.

Le vote peut intervenir par correspondance selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Le formulaire doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'assemblée générale pour être pris en compte.

Chaque action donne droit à une voix ; toutefois un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire.

XII. CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les rapports de votre Commissaire aux comptes vous seront présentés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

	Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social Nombre d'actions ordinaires Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote Nombre maximal d'actions à créer : - Par conversion d'obligation - Par droit de souscription	50 000 500	50 000 500	1 000 000 500	1 000 000 500	1 615 384 1 615 384
RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes) Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	675 213 277 337	676 011 632 562	754 505 528 111	806 533 558 420	1 642 897 1 607 414
OPERATIONS et RESULTAT	Impôts sur les bénéfices Participation des salariés Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions Résultat distribué	174 556	(32 921)	575 237	6 296 549 167	258 678 1 996 033
NOIL	Résultat après impôts, participation,					
AR AC	avant dotations aux amorts et prov.	555	1 265	1 056	1 104	1
TATP	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	349	(66)	1 150	1 098	1
RESULTAT PAR ACTION	Dividende attribué					
NEL	Effectif moyen salarié	5	5	5	5	5
PERSONNEL	Montant de la masse salariale Montant des sommes versées en avantages sociaux	346 752 157 818	323 444 159 618	294 578 146 063	283 511 121 437	276 127 127 395

<u>Tableau des 3 derniers exercices</u> <u>Comptes consolidés</u>

Nature des indications		2022	2023	2024
I. Situation financière en fin d'exercice				
a) Capital social	€	1 000 000	1 000 000	1 615 384
b) Nombre d'actions émises		500	500	1 615 384
b) Nombre d'actions émises équivalent nouvelle valeur nominale		1 000 000	1 000 000	1 615 384
c) Valeur nominale des actions émises	€	2 000	2 000	1
d) Nombre d'obligations convertibles en actions (1)				
II. Résultat global des opérations effectives				
a) Chiffre d'affaires	€	15 427 273	18 757 232	20 948 807
b) Bénéfices avant impôt, amortissements et provisions	€	1 703 053	1 637 527	2 751 612
c) Impôts sur les bénéfices	€	160 435	235 122	502 660
d) Bénéfices après impôt, amortissements et provisions	€	642 235	786 819	1 515 935
e) Montant des bénéfices distribués	€	0	0	0,
III. Résultat des opérations réduits à une seule action				
a) Bénéfice après impôt mais avant amortissements et provisions	€	1,54	1,40	1,39
b) Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	€	0,64	0,79	0,94
c) Dividende versé à chaque action	€	0	0	0
IV. Personnel				
a) Nombre de salariés		144	157	171
b) Montant de la masse salariale	€	5 555 703	5 861 205	6 301 807
c) Montant des sommes versées au titres des avantages sociaux	€	1 867 064	1 995 893	2 013 731

⁽¹⁾ Pour favoriser la compréhension du tableau, le nombre de titres de capital pouvant résulter de la conversion des obligations n'est pas présenté dès lors que l'emprunt obligataire a été intégralement remboursé en août 2024

TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

I. Délégations consenties et durée

Assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2024

- 1. Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public, autre que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier, intervenant dans le cadre de l'admission et de la première cotation des actions de la Société sur le marché Euronext Growth Paris Durée 26 mois
- 2. Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société, et de toutes autres valeurs mobilières donnant immédiatement et (ou) de manière différée, accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 1° du Code Monétaire et financier (anciennement « Placement privé » Durée 26 mois
- 3. Décision de délégation de compétence donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires de la Société et (ou) de valeurs mobilières donnant immédiatement et (ou) de manière différée accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes Durée 18 mois
- **4.** Délégation de compétence donnée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires et de toutes autres valeurs mobilières donnant immédiatement et (ou) de manière différé accès au capital de la Société, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires Durée 26 mois
- **5.** Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public autre que celles visées à l'article L. 411-2 1° du Code monétaire et financier Durée 26 mois
- **6.** Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation(s) de capital visées ci-dessus, en cas de demande(s) excédentaire(s) Durée 26 mois

II. Plafond

Le plafond global pour l'ensemble des délégations s'élève à 667 000 €.

III. Utilisation des délégations

Le Conseil d'administration a utilisé sa délégation dans le cadre de l'admission et de la première cotation des actions sur le marché Euronext Growth Paris, à hauteur d'un montant nominal de 615 384 € (délégation 1 ci-dessus).

IV. Délégations restantes

Le Conseil d'administration dispose encore d'une délégation dans la limite d'une ou plusieurs augmentations de capital d'un montant nominal cumulé de 51 616 € dans le cadre des délégations 2 à 6 ci-dessus.